



Flums, le 9 mars 2023

Compensation du renchérissement au 15 mars 2023

Madame, Monsieur,

La situation actuelle sur les marchés publics nous permet de procéder à une adaptation de la compensation du renchérissement:

le supplément pour renchérissement sur toutes les livraisons se montera ainsi à **13 %** à partir du 15 mars 2023 (18 % jusqu'à présent).

L'évolution des marchés est toujours aussi difficile à prédire. Nous observons continuellement les tendances et adaptons notre compensation du renchérissement en conséquence.

Nos 225 collaboratrices et collaborateurs produisent et vendent notre laine de pierre de Flums tous les jours avec beaucoup d'engagement. Au nom de tous nos collègues, nous vous remercions de votre précieuse collaboration et de votre confiance en notre entreprise et notre produit suisse.

Meilleures salutations de Flums

Flumroc SA

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Gort'.

Damian Gort
Directeur

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Kainz'.

Franz Kainz
Responsable des ventes